

Compte-rendu du Conseil d'Administration

Mardi 28 mars 2023 – 18h

Présents : Claude David, Catherine Molliex, Emma Thurreau, Jean-Luc Nardin, Marie-Claire Motin, Marie-Hélène Brun, Valérie Meurier, Olivier Thevenet, Sylvie Giroud, Philippe Chapuis, Katty Chiumento, Emeline Leveque, Jean-François Thiaffey, Martine Jabouille, Amélie Père, Maxime Gachet, Laurent Bremer, Sandrine Buet, Florence Chouquet, Lucile Marjollet.

Excusés ayant fourni un pouvoir : Huguette Charrier, André Brunet, Olivier Berard, Jacky Demonaz, Gachet Roger, Alexine Conti, Christian Venet, Berard Olivier

Ordre du jour

- Bilan financier 2022
- Budget prévisionnel 2023
- Magazine Porte de Maurienne – maquette
- Préparation de l'Assemblée Générale
- Actu : activités de l'OT, nouveautés ...
- Projets saison été
- Questions diverses

1. Bilan financier

Compte de résultats 2022

Le report des charges URSSAF à la suite de la période du Covid sur 2023-2024-2025 nous amène à présenter un compte de résultat positif contrairement au prévisionnel.

Ces charges seront cependant reportées sur les exercices suivants et partiellement financées avec les résultats d'exploitation positif de 2022 : 5642,09 €. Le conseil d'administration valide le report de ce résultat d'exploitation en reprise sur provision pour charges d'exploitation en 2023.

PRODUITS D'EXPLOITATION

706000 - Prestations de services / billetterie, carte pêche	900,00 €	2 502,00 €
707000 - Ventes de marchandises	2 500,00 €	1 971,75 €
708000 - Produit des activités annexes		719,00 €
708100 - Produit des prestations fournies au personnel / rem frais formation		257,35 €
709000 - Ristourne	- €	
740100 - Subventions d'exploitation - État	- €	
740300 - FDAL	500,00 €	500,00 €
740400 - Subventions d'exploitation - Commune ou intercommunalité	58 516,00 €	58 516,00 €
740600 - Taxe de séjour	3 500,00 €	3 512,75 €
751000 - Recettes publicitaires	6 300,00 €	6 300,00 €
756000 - Adhésions	4 100,00 €	4 240,00 €
758000 - Produit divers de gestion courante / remb CPAM		408,35 €
781500 - Reprise sur provision pour charges d'exploitation	7 306,30 €	7 306,30 €
Total	83 622,30 €	86 233,50 €
760000 - Produits financiers		439,10 €
770000 - Produits exceptionnels /remb mutuelle		2 073,71 €

CHARGES D'EXPLOITATION

605000 - Achats de matériel (>600€)	- €	
606300 - Petit matériel (<600€) ou fournitures pour activités	- 400,00 €	- 454,62 €
606400 - Fournitures administratives (ex : papeterie, fournitures bureau)	- 400,00 €	- 215,52 €
607000 - Achat de marchandises revendues telles quelles (ex : T-shirts)	- 1 500,00 €	- 1 084,09 €
610000 - Services extérieurs / billetterie, carte pêche	- 850,00 €	- 2 155,62 €
611000 - Sous-traitance (ex : ménage, traiteur, logiciels, animation)	- 720,00 €	- 750,00 €
615000 - Entretien et réparations	- 200,00 €	
616000 - Primes d'assurances (ex : assurances de l'association, responsabilité civile, incendie)	- 1 116,41 €	- 1 116,41 €
622000 - Rémunération intermédiaires et honoraires	- €	- 46,07 €
623000 - Publicité, publications, relations publiques	- 700,00 €	- 686,00 €
623300 - Foires et expositions	- 200,00 €	- 274,00 €
623400 - Récompenses et cadeaux	- 500,00 €	- 493,30 €
623600 - Catalogues et imprimés	- 4 000,00 €	- 3 805,14 €
623700 - Publications, affiches, programmes		- 186,00 €
625100 - Voyages et déplacements	- 800,00 €	- 1 156,97 €
625700 - Réceptions	- 800,00 €	- 1 040,17 €
626000 - Frais postaux et de télécommunications	- 900,00 €	- 1 119,20 €
627000 - Services bancaires et assimilés	- 75,00 €	- 70,06 €
628100 - Cotisations (liées à l'activité économique)	- 1 265,00 €	- 1 855,04 €
631300 - Participation des employeurs à la formation professionnelle continue	- 410,00 €	- 409,99 €
641100 - Salaires, appointements	- 39 450,64 €	- 40 893,90 €
645100 - Cotisations à l'URSSAF	- 22 536,00 €	- 22 835,00 €
645200 - Cotisations aux mutuelles	- 1 100,00 €	- 47,99 €
647500 - Médecine du travail, pharmacie	- 223,20 €	- 223,20 €
651000 - Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	- 1 400,00 €	- 2 185,93 €
672000 - Charges sur exercices antérieurs (à reclasser) URSSAF 2023-25	- 8 927,00 €	
Total	- 88 473,25 €	- 83 104,22 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 4 850,95 €	5 642,09 €

2. Budget prévisionnel

Le contexte économique actuel entraîne plusieurs surcoûts de nos dépenses pour 2023 (cotisation auprès des partenaires, coût d'impression, augmentation du point d'indice des salaires, charges diverses...). A cela s'ajoute le report des charges URSSAF de 2020 et 2021. Afin de faire face à ces augmentations une demande exceptionnelle de « subvention spéciale » de 5000 € a été effectuée auprès de la communauté de communes qui a répondu favorablement pour une partie de cette somme soit 2000 €. Tenant compte de cela, le bureau va retravailler sur le budget prévisionnel qui sera présenté lors de l'assemblée générale.

3. Magazine

La confection éditoriale, la maquette et la rédaction sont entièrement réalisés par l'Office de Tourisme. Il fait 54 pages, est imprimé en 6000 exemplaires. Cette brochure est éditée sous forme de magazine (articles rédactionnels, interview, témoignages...) afin de valoriser « les pépites » du Territoire, elle contient également toute l'offre touristique du territoire et des infos pratiques. Les échanges durant les réunions avec les membres de la commission rédaction nous ont permis de choisir un certain nombre de sujet. Nous les remercions pour leur aide précieuse. Le coût de l'impression a largement augmenté, sans les dons de nos sponsors et les adhésions de nos partenaires il ne pourrait être édité. Livraison prévue le jeudi 30 mars. Un déjeuner de presse est organisé le jeudi 6 avril afin de présenter le magazine. Il sera distribué à nos prestataires et nos partenaires et réparti sur les différents sites présents à la bourse d'échange de Savoie. Il sera à disposition des mairies qui souhaitent le distribuer dans les boîtes aux lettres de leurs habitants.

4. Préparation de l'Assemblée Générale

Chaque année l'assemblée générale est organisée dans une commune différente de la Communauté de Communes. Cette année c'est Randens qui propose d'accueillir cette réunion. Nous proposons une intervention en début d'assemblée générale de OT73 en la personne de Mr Eric Bruyères Président des Office de Tourisme de Savoie. Son expérience dans le tourisme, ses connaissances tant au niveau juridique que du terrain peuvent rendre intéressante son discours. Les sujets présentés sont : cartographie des institutions touristiques / rôle de l'OT dans l'organisation touristique / l'importance d'un OT sur son territoire, ses missions. Le conseil d'administration valide cette proposition. Par ailleurs, il est proposé aux nouveaux producteurs qui le souhaitent d'intervenir afin de faire découvrir leurs produits, métiers. Une dégustation de ces produits aura lieu en fin de réunion. L'assemblée générale se tiendra le mardi 9 mai à la salle des fêtes de Randens.

5. Actu : activités de l'OT, nouveautés

Agenda Edityourself : nous avons opté pour cet outil mis à disposition de tous les services de l'office de tourisme pour générer simplement et rapidement des documents avec une information à jour en temps réel.

Il est nécessaire d'avoir le plus grand nombre d'informations sur les événements du territoire, de les inscrire sur Apidae et la mise en page est automatique. Le partage est effectué sur le site de l'OT, mais également sur Savoie-Mont-Blanc Tourisme, maurienne.fr, planète kiosque etc...

Classement OT : en 2016 l'OT avait obtenu le classement en catégorie III. Depuis l'arrêté du 16 avril 2019, seuls les classements I et II restent en vigueur. Pour obtenir le classement il faut respecter un certain nombre de critères dont un minimum de 3 salariés à temps complet. Si l'office de tourisme ne peut plus être classé, la qualité de service et d'accueil restent prépondérants et les procédures mises en place continueront d'être appliquées.

Label accueil vélo : L'OT est en renouvellement de label, il est à effectuer tous les 5 ans. Grace aux investissements réalisés par la communauté de communes et le département nous avons la capacité de répondre favorablement aux critères demandés. Les prestataires (sites, hébergeurs, restaurateurs etc...) qui seraient intéressés pour obtenir ce label peuvent obtenir les informations nécessaires par le biais de l'OT. Les informations concernant le projet VIA MAURIENNE ont été mis à jour sur le site : <https://www.portedemaurienne-tourisme.com/communaute-de-communes/projets/itineraire-cyclable-via-maurienne-6/>.

Journée Bien-être : L'AD&NA73 organise une journée sur cette thématique le 14 mai à Saint-Léger. Pour ne pas faire de doublon, l'OT n'organisera pas de journée du bien-être cette année.

Les services de l'Office de Tourisme : pour rappel, les services suivants sont à disposition pour nos partenaires.

- **Billetterie** : pour vos spectacles, festivals etc... la billetterie est disponible en ligne et à l'accueil.
- **Boutique** : vitrine des producteurs locaux
- **Vente de cartes de pêche**
- **Réservation d'excursions à la journée en autocar**
- **Prestations de services** : sur demande création de différents supports de communications
- **Accompagner les différents socio-professionnels sur la communication des événements du territoire.**

6. Projets saison été

Les horaires d'ouverture pour la saison d'été (du 10 juillet au 31 août) seront allongés : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Elise n'étant plus dans l'équipe et l'office de tourisme n'ayant pas la possibilité d'embaucher un saisonnier, ces horaires d'ouverture seront assurés par Sandrine et Julie.

Des questions concernant l'organisation : quelle présence sur les événements ? Notamment sur l'Echappée Belle, y a-t-il un réel intérêt d'un stand de l'OT le samedi ? Le conseil d'administration souhaite maintenir la présence de l'OT (personnel et bénévoles) le dimanche matin sur le stand ainsi que la remise des teeshirts le jeudi avant la course. L'implication des habitants reste un élément sur lequel il faudra encore travailler. Renouveau du Marché du Terroir le 2 août au Lac des Hurtières. L'OT souhaite apporter une dimension plus festive à ce marché, à cette fin une réunion en collaboration avec les producteurs sera organisée.

7. Questions et informations diverses

Philippe Chapuis quittera le Grand Filon au mois de mai, un recrutement est mis en place pour le remplacer.

Maxime Gachet est heureux d'annoncer la remise en activité de l'Union commerciale d'Aiguebelle et/ou du canton.

Emma Thurreau prépare une Nuit des Musées au Félicien en partenariat avec Philippe Francoz, spécialiste passionné des papillons qui présentera ses collections.

Amélie Père informe de l'organisation par la société d'économie alpestre d'un chantier de fauchage à l'alpage des Rouelles de Montsapey pour éviter la montée en graine rumex et veratre blanc suivi d'un pique-nique.

La séance est clôturée à 19h30.

Claude DAVID

